



Aux contribuables de la Municipalité
de Saint-Benjamin

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance extraordinaire du conseil du 27 juin 2022, le règlement no 437-22 a pour effet d'abroger le règlement no 427-21, intitulé « **Règlement no 427-21 décrétant l'acquisition d'un véhicule de déneigement et un emprunt de deux cent trente-sept mille dollars (237 000 \$)**;

QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 6 juin 2022;

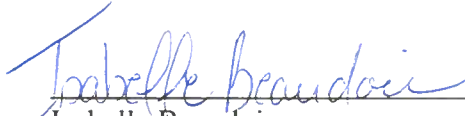
QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 6 juin 2022;

QUE le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le **28 juin 2022**.

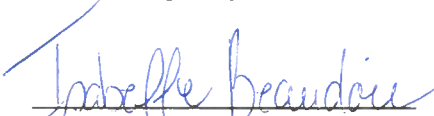
DONNÉ à Saint-Benjamin, ce **28 juin 2022**.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le **28 juin 2022** entre 16h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **28 juin 2022**.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trés.